

Démocratie 2000 : Contribution à un projet européen

Préambule : *Ce texte est une contribution de l'association « Démocratie 2000 » de la région rouennaise et le fruit d'une réflexion de plus d'une année autour du projet de Constitution européenne. « Démocratie 2000 » réunit des Européens convaincus, d'opinions politiques et philosophiques diverses et partagés sur le vote de la Constitution.*

Un idéal européen.....	1
Un nouveau contexte géopolitique.....	2
Un système de décision adapté pour retrouver une capacité d'agir.....	2
Vers une Europe fédérale	2
Une assemblée constituante pour avancer.....	3
Des institutions démocratiques et efficaces	4
Marché et régulation.....	5
Les contours d'une Europe sociale	6
Bibliographie et textes disponibles :	10

- 0 -

Un idéal européen

Pour « Démocratie 2000 », le **débat institutionnel**, économique, social s'inscrit dans l'histoire, **les valeurs**, l'humanisme, le culturel, la philosophie, l'éthique. Il place l'**homme** au centre de tout. Il voit dans l'**idéal européen** le moyen d'un accomplissement tout au long de sa vie dans tous les champs de la vie personnelle (*éducation, sécurité, liberté d'initiative, qualité de vie, respect des droits de l'homme*) sur une **planète préservée** pour l'avenir de ses propres enfants.

Cette finalité s'adresse au "**peuple européen**" qui partage depuis deux siècles la même histoire, les mêmes valeurs, avec un niveau de développement économique relativement comparable qui permet un vivre ensemble.

« Démocratie 2000 » a cherché à se placer au-delà des différences idéologiques normales en démocratie, au-dessus des demandes particulières de chaque classe sociale, de chaque génération, de chaque territoire, de chaque État, au-dessus des idées nationalistes, en privilégiant la justice sociale et les libertés individuelles. Elle se réfère à la Convention européenne des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales et à la Charte des Droits fondamentaux et en préconisant les idées d'harmonisation juridique et sociale.

Un nouveau contexte géopolitique

Le contexte géopolitique a fortement changé depuis les débuts de la construction européenne, et la transformation semble s'accélérer.

A côté des USA, superpuissance sans rivale depuis la chute du mur de Berlin, du Japon, qui a traversé une grande dépression financière, l'irruption de la Chine, de l'Inde, du Brésil sur la scène mondiale bouleverse la donne.

La Russie, les pays pétroliers du Golfe et de la mer Caspienne, l'Iran, mais aussi la Turquie revendiquent une place dans le concert des nations. Le terrorisme intégriste brouille les cartes et l'Afrique n'en finit pas, sauf quelques exceptions, de s'enfoncer.

Suite à l'échec des systèmes de planification autoritaire, le capitalisme est sans rival comme mode d'organisation de la production de richesse. Assimilé à la mondialisation, il suscite bien des oppositions, certes, lesquelles se manifestent de façon désordonnée, sans véritable projet politique et économique alternatifs.

Un système de décision adapté pour retrouver une capacité d'agir

Longtemps force d'inspiration de la paix entre les peuples, d'un modèle social combinant développement économique et justice sociale, l'Europe perd peu à peu ce rôle, faute de parler et d'agir d'une même voix sur la scène internationale.

Dans le même temps la chute du rideau de fer a redonné à l'Europe son espace naturel et a conduit à un élargissement à bientôt 27. Cela a évidemment compliqué, voire inhibé, cette nécessité de parler d'une seule voix.

Bien plus, d'autres pays attirés par ce vaste marché frappent à la porte.

Tout ceci démontre qu'il faut **impérativement une relance politique du projet européen**

Vers une Europe fédérale

« Démocratie 2000 » préconise sans ambiguïté **une Europe Fédérale**.

Pourquoi une forme fédérale, si fréquente dans le monde quand il s'agit de gérer de grands ensembles et de concilier la cohérence et l'initiative locale ?

« Démocratie 2000 » souhaite une Europe démocratique efficace. Or, une Fédération d'Etats-Nations de 27 membres peut-elle prétendre à cette efficacité lorsqu'elle ne consacre aux politiques européennes que 1 % du budget des Etats et que les processus de décision vouent ses dirigeants à une impuissance quasi-totale ? Quel bilan pour l'Europe en 2005 ?

Faut-il rappeler que c'était le cas des Etats-Unis avant 1929, et que progressivement la part du budget fédéral est passée à 20 % de leur budget total. Les Etats-Unis ont aujourd'hui les moyens de leur puissance et la puissance de leurs moyens.

Les USA ont su concilier le respect des libertés locales et le développement d'une puissance économique, diplomatique et militaire mondiale. Il ne s'agit pas ici de défendre ou de désapprouver leur politique et leur vision de la puissance, mais de constater le résultat.

L'Europe doit maintenir sa diversité historique, culturelle, certes, mais aussi elle doit affirmer l'existence d'une politique économique, d'un modèle social, d'une défense et d'une diplomatie commune.

Une assemblée constituante pour avancer

Le chantier de la Constitution doit être repris sans délai. Démocratie 2000 propose une **Assemblée Constituante Européenne**.

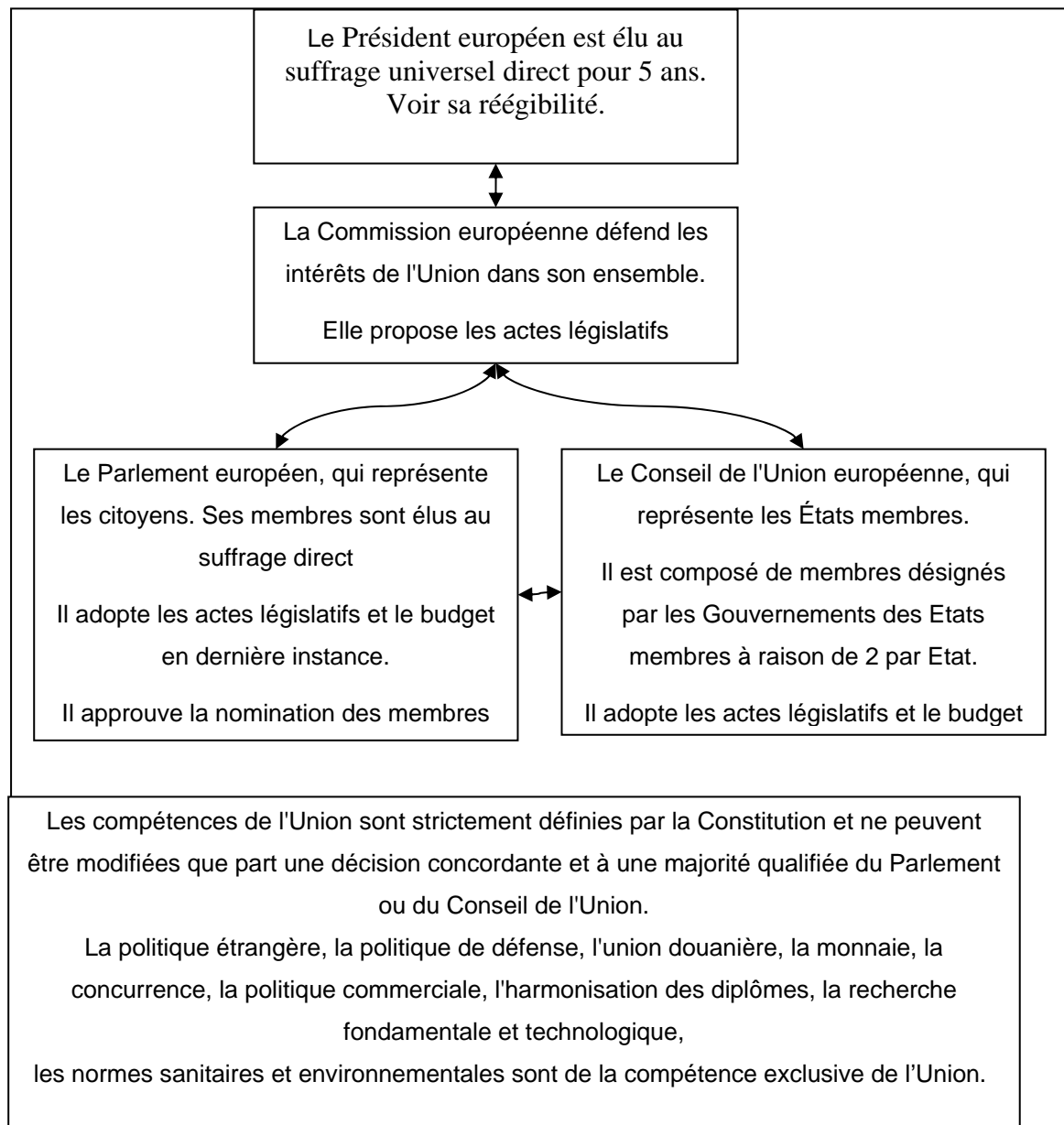
Ses membres seront élus le même jour, sous la même forme de scrutin, dans tous les pays d'Europe, dans les circonscriptions définies pour les élections européennes. Les candidats appartiendront nécessairement à des listes (*fédérations de partis politiques*) définies au niveau européen sur le modèle des groupes du Parlement européen.

Cette assemblée aura comme mission d'élaborer **un texte constitutionnel** qui définira les institutions de l'Union et les compétences respectives de l'Union et des états.

Il convient en effet de bien rappeler que la Constitution ne doit pas préjuger des politiques qui seront menées par les instances politiques élues mais doit seulement définir comment les décisions seront prises pour concilier démocratie, respect des identités nationales, droits des minorités et efficacité.

Elle considérera que la question des droits fondamentaux est déjà résolue par la Charte adoptée à Nice en 2000 et n'a donc pas aujourd'hui à être débattue à nouveau.

Des institutions démocratiques et efficaces



Le Parlement européen a un rôle accru. Ses membres sont élus sur des listes de partis politiques européens qui présentent des candidats sur tout le territoire de l'Union. Les élections, - scrutin à un tour- ont lieu le même jour dans des circonscriptions dont certaines pourront être transfrontalières. Des coalitions politiques européennes sont ainsi rendues plus faciles pour constituer des majorités cohérentes et stables. Le Parlement approuve la nomination du Président de la Commission et de chacun de ses membres.

Il approuve les propositions législatives de la Commission, mais peut avoir l'initiative de textes législatifs. Il peut censurer la Commission. Il est en relation avec les Parlements nationaux dans le cadre de la subsidiarité et de l'information.

Un **président européen** est élu au suffrage universel direct pour 5 ans. Il nomme la Commission. Il faudra voir les questions de rééligibilité.

La **Commission**, exécutif de l'Union, est responsable devant le Parlement.

Le **Conseil** des États a le même nombre de représentants par Etat (2 par exemple).

Il partage avec le Parlement la décision législative et budgétaire qui appartient au Parlement en dernière instance.

La **Banque centrale européenne** est au service de la gouvernance économique de l'Union et mène une politique monétaire de l'Union orientée vers l'emploi en fonction du « carré magique » : plein emploi, stabilité des prix, équilibres extérieurs, croissance économique... La BCE doit rendre compte au Parlement.

A une Europe intergouvernementale, où l'égoïsme et la courte vue des Etats l'emporte sur l'intérêt de l'Europe, Démocratie 2000 préfère **une Europe fédérale forte** qui a les moyens de ses décisions dans ses domaines de compétences exclusives parfaitement définies : affaires étrangères et aide au développement, défense, union douanière, concurrence, monnaie, politique commerciale, l'harmonisation des diplômes, la recherche fondamentale et technologique, normes sanitaires et environnementales (*des périodes de transition sont prévues*). Ces compétences exclusives ne peuvent être modifiées que par une décision conjointe et à majorité qualifiée des 2 organes législatifs.

Marché et régulation

Dans le contexte de « mondialisation », tout ce qui touche à l'économie et au social est à aborder avec la plus extrême clarté, si nous voulons obtenir l'adhésion des citoyens, des Français en particulier, au développement de l'Europe.

Et si l'Europe devait servir uniquement de bouc émissaire aux difficultés de chaque Etat, il est évident que l'échec serait certain.

Il faut tenir compte du principe de réalité : le monde est ouvert, l'Europe y tient toute sa place, grâce à des politiques de formation, de recherche-développement, de justice sociale affirmées

comme des outils positifs de développement : tous ces éléments sont constitutifs de l'idée même d'Europe.

En se posant comme un modèle original réussi, l'Europe sera capable de s'affirmer par rapport aux autres grandes puissances et pourra servir de modèle pour d'autres parties du Monde.

« **Démocratie 2000** » souhaite une **Europe** puissante économiquement, au **service des citoyens**, avec une **économie sociale de marché** conjuguant efficacité économique et adhésion du citoyen – producteur – consommateur ; la puissance publique à tous ses niveaux y joue **un rôle de régulateur** pour empêcher toute situation de monopole, permettre à chacun de bénéficier des services essentiels : éducation, santé, sécurité, justice, minimum vital et favoriser les initiatives créatrices.

« Oui à l'économie de marché, non à la société de marché » a dit Lionel Jospin, ancien Premier Ministre.

La formule peut convenir : a-t-on jamais trouvé mieux que l'économie de marché pour créer de la richesse, et comment, sans richesse, faire reculer la pauvreté ? ...Encore faut-il donner au terme de « richesse » du sens....

Mais le marché a ses limites : il ne vaut que pour les marchandises et certains services, autrement dit pour ce qui est à vendre.

Tout ce qui n'est pas à vendre doit donc échapper au marché ou être contrôlé : la recherche fondamentale, l'accès aux soins, l'accès à la justice, l'éducation.

« Démocratie 2000 » affirme le principe suivant : la mise en œuvre de ces services est de la responsabilité de la puissance publique. L'organisation d'un service public doit toujours incomber à une personne morale publique (*voir jurisprudence de la Cour européenne de Justice*).

Mais il existe plusieurs formes de gestion des services publics, par exemple la gestion déléguée publique ou privée. Le contrôle par la puissance publique d'exerce au travers des objectifs, moyens, structures, environnement technologique, mesure d'efficacité afin de permettre une modernisation permanente. Il est utile d'y associer les associations d'usagers.

Les contours d'une Europe sociale

L'Europe sociale se veut un compromis acceptable entre la solidarité, la production, les conditions de vie, l'environnement.

La construction de l'Europe s'est faite au départ sur une perspective durable paix entre les peuples en empruntant la voie économique, la seule où la dimension européenne était une réalité tangible.

Avec 25 pays, l'Europe offre des disparités importantes et il faut un compromis pour éviter les concurrences dangereuses et mettre en harmonie production, conditions de vie et de travail... et l'environnement.

L'Europe sociale est donc une urgence, avec des principes fondamentaux à respecter :

- Principe d'égalité : convergence de droits et d'obligations entre les différents pays.
- Principe de non-discrimination.
- Principe de Liberté : circulation, droits syndicaux, bénéfiques des droits sociaux et d'établissement.
- Principe de Solidarité : santé, sécurité, dignité.

Ces notions figurent dans la charte communautaire du 09/12/1989 et dans la charte des droits fondamentaux du 18/12/2000.

Les droits sociaux sont du ressort des Etats, mais l'Union promeut des « mesures pour l'Egalité » : un niveau d'emploi et de protection sociale élevé, la cohésion économique et sociale et la solidarité entre les États membres.

Le financement durable de nos systèmes de protection sociale ne doit pas s'appuyer uniquement sur les salaires. Une assiette plus large doit être trouvée par une négociation au niveau européen entre les partenaires sociaux.

Le citoyen européen participe tout au long de sa vie, dans le cadre d'une égalité de Droits et de Devoirs, à la mise en œuvre des principes et des stratégies dans les domaines suivants : égalité, non-discrimination, libertés, solidarité, santé, sécurité, handicaps, dignité humaine, éducation, formation, libertés syndicales, accès à la retraite. Il est nécessaire de bien inscrire tout ceci dans le cadre européen afin d'éviter les distorsions de concurrence.

L'Europe garantit **une éducation pour tous**, capable de distinguer les solutions à court terme et les solutions à long terme et faisant appel à la Laïcité et à la neutralité, à l'intelligence plutôt qu'à l'obéissance, à la curiosité, au doute, à l'imagination, au rationnel, à l'esprit critique. Les cloisons entre disciplines ne se justifient plus et il faut que tous et chacun maîtrisent les disciplines de base, comprises comme de prodigieux champs culturels. Il faut des individus

autonomes et mobiles, faire en sorte que les Etats demeurent responsables de leur système d'éducation, mais avec un accord global sur les finalités et la mobilité au sein de l'Union.

Il faut revaloriser le travail manuel, largement dévalorisé, apprendre l'analyse et la synthèse et replacer la formation dans un contexte européen avec une ouverture sur le Monde.

C'est un chantier qui portera sur plusieurs générations.

Tout cela peut faire l'objet d'études par le biais **d'un Comité Economique et Social Européen** pour des propositions valables dans toute l'Europe, avec le respect des équilibres : Europe économique, Europe sociale, libertés politiques, Démocratie, Europe de la Connaissance.

Il faut que notre **démarche européenne soit offensive** et il nous appartient d'être le modèle de référence politique, démocratique, laïque, social pour les peuples qui aspirent à de justes équilibres entre le travail et la vie familiale et personnelle, la consommation collective et la consommation personnelle et qui ne souhaitent pas se voir imposer comme seule règle celle de la rentabilité financière...

Cette recherche d'une Europe sociale doit intégrer les pays du sud et, en particulier les pays et les peuples d'Afrique et d'Amérique latine..., ... c'est ainsi qu'elle peut jouer un rôle de modèle et se trouver des alliés qui lui permettront d'équilibrer les autres grands blocs.

« **Démocratie 2000** » demande des accords équilibrés Nord-Sud , une révision du fonctionnement des organismes tels que la Banque Mondiale ou le FMI, la prise en compte de l'environnement, un partage équitable des matières premières, une stratégie de l'après pétrole et l'exploitation des énergies renouvelables

« **Démocratie 2000** » demande de vraies réflexions et de vraies réponses aux problèmes de délocalisations, aux problèmes d'immigration qu'il faut traiter avec détermination dans le cadre de **partenariats avec les états concernés**, africains en particulier : partenariat Nord-Sud.

En conclusion :

Notre civilisation européenne est superbe : Florence, Edinburgh, Athènes, Palerme, Göteborg, les Artistes, les philosophies, les mouvements de la pensée font qu'il est finalement aisé de se sentir Européen tout en cultivant ses différences nationales ou régionales et que tout ceci se complète et s'enrichit plutôt qu'il ne s'oppose.

Ne négligeons pas le **combat des valeurs** que nous pouvons, sans tomber dans un angélisme lénifiant, opposer à d'autres systèmes basés sur l'argent ou la contrainte, ou le dogme, ou la compétition : nous pouvons être **le phare** des hommes avides de beauté, d'échanges culturels, d'amitié et d'amour.

Bibliographie et textes disponibles :

- Texte de Philippe Fleury : Europe sociale ou libérale.
- Texte de Georges Gelot : construire l'Europe sociale.
- Contribution 1993-1994 sur « Travail - Activités - Emploi » : Mondialisation, politique monétaire, rôle et conséquence de la rentabilité financière de l'économie, culture du travail, mode de socialisation, partage du travail, temps partagé, le 2ème chèque, pistes d'emplois, revenu d'existence, propositions pour demain.
- L'avenir des retraites en France.
- Les Fonds de pension
- Principes pour un projet de Constitution européenne, par Stéphane Dachicourt.
Les Institutions. Une Education. La Protection sociale. La dignité humaine.
- Domaines de compétences de l'Etat et des collectivités locales, dans le cadre de la construction européenne : Constitution, pouvoir législatif, l'Education, la bioéthique,
- L'Europe politique : 1997-1998.
- Europe et nations
- L'Europe et sa défense
- L'Europe culturelle
- L'Education en Europe
- L'Aménagement du territoire.
- L'Espace judiciaire européen.
- La protection sociale en Europe.
- Travaux 1997-1999 :
- Quelle organisation du territoire européen. Compétences correspondantes.
- Projet de Charte pour l'agglomération rouennaise.
- Lettre ouverte à M. le Président de la République.
- La sécurité publique de proximité, par Jean-Louis Fournier.
- Le Service Universel et le service Public, par Michel Lemaire
- Le service public en Europe, par Michel Adjémian.
- Comment préparer et orienter la mission de service public de demain, par Michel Adjémian.
- Manifestation du 14 Mai 1997 cf. Alain Ferron, sur le Service Public.
- De la nécessité des contre-pouvoirs, par Daniel Le Souhaitier.
- Les activités d'intérêt général, par Rémy Girard.
- La Démocratie locale, par Pascal Marchal.
- Citoyen - Citoyenneté.
- Droit d'Asile - Droit d'immigration.

- 1994 : Pour un nouveau contrat social : réflexion sur le plein emploi et la pleine activité.
- 1995 : Structures intercommunales.
- Le revenu d'activité.
- Rapport sur les pistes d'Emploi.
- La Presse et l'emploi
- 1996 : la Fonction sociale du Syndicat, par M. Mouriaux.